

# 2012

## Présentation de la campagne de surveillance des baignades du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes



Judi 5 juillet 2012, à 9 heures 30,  
Plage publique le « Forum » à Nice

### Contact Presse :

**- SDIS 06 :**

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

[laurence.calatayud@sdis06.fr](mailto:laurence.calatayud@sdis06.fr)

**- Conseil général :**

Julie MOZIYAN – 04.97.18.62.07. – 06.45.92.77.51.

[jmoziyan@cg06.fr](mailto:jmoziyan@cg06.fr)

**- Préfecture :**

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 06.66.73.43.58.

[ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr)

**- Nice Côte d'Azur :**

Corinne ARTUSIO – 04.97.13.50.06.

[corinne.artusio@nicecotedazur.org](mailto:corinne.artusio@nicecotedazur.org)

## Dossier de Presse

Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012  
le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice

---

### ► Les postes de secours des plages du SDIS 06

Les postes de secours sont progressivement mis en activation depuis le 28 avril dernier sur certaines plages, l'ensemble du dispositif fonctionnant à « plein régime » entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre.

#### Répartition :

35 postes de secours répartis sur 7 communes

- Antibes	10
- Villeneuve-Loubet	3
- Cagnes sur mer	3
- Nice	9
- Beaulieu	2
- Roquebrune Cap Martin	3
- Menton	5



### ► Les personnels

Sur les quatre mois de la période de surveillance des baignades l'effectif journalier est de 109 maîtres sauveteurs et l'encadrement sur la totalité des postes de secours

Sur la période estivale, ce dispositif nécessite la mobilisation de 329 sapeurs-pompiers, dont 211 saisonniers.

# Dossier de Presse

Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012  
le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice

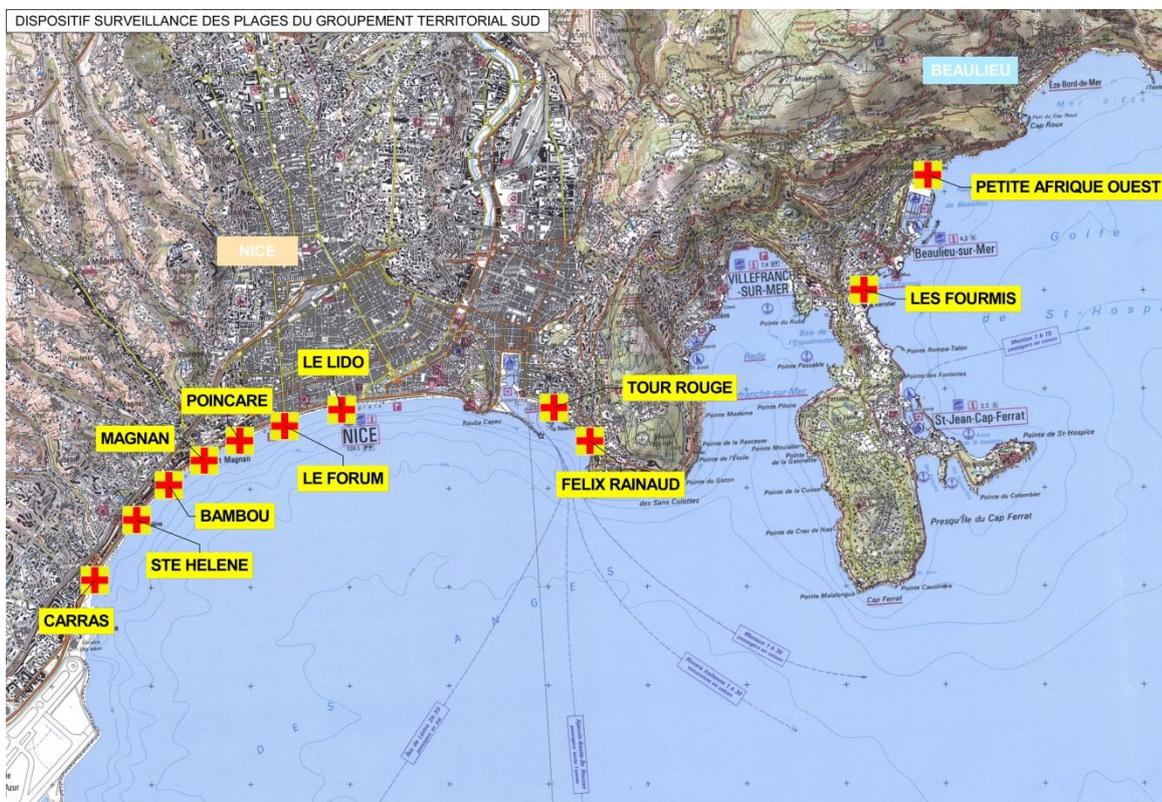
## ► Les postes de secours du GT Centre



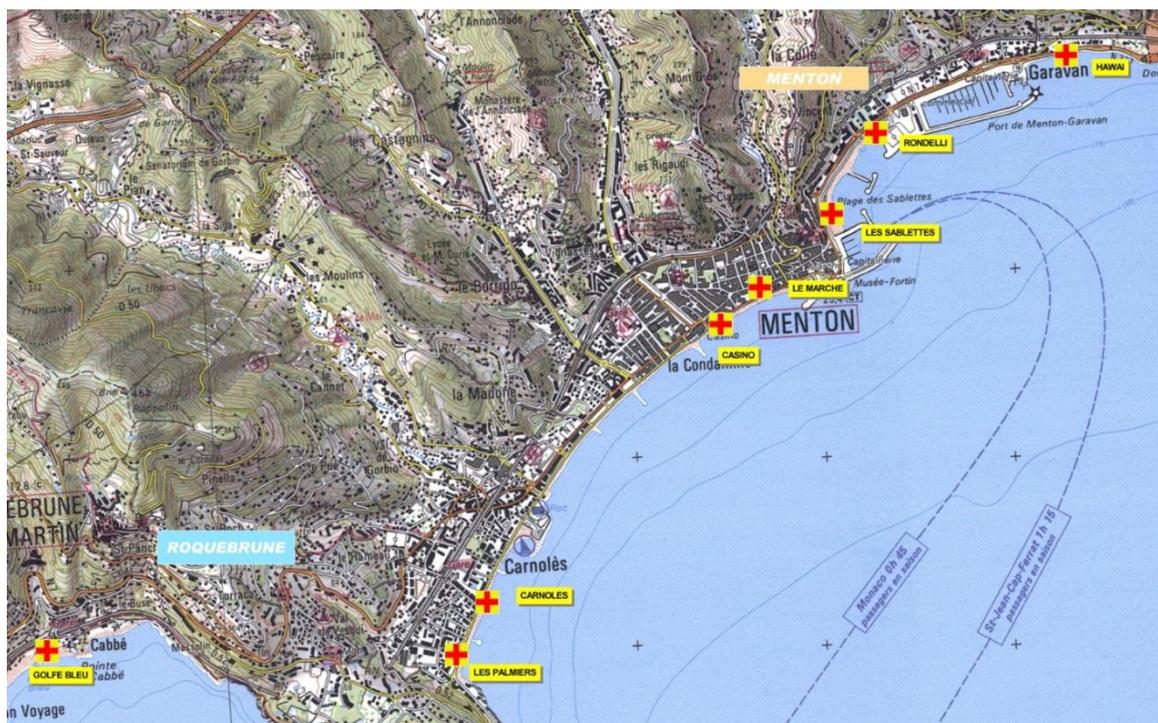
# Dossier de Presse

## Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012 le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice

### ► Les postes de secours du GT Sud



### ► Les postes de secours du GT Est



## Dossier de Presse

Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012

le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice

---

### ► Les dates d'activation des postes de secours des plages

COMMUNE	NOM DES POSTES	DATES
MENTON	HAWAI	01.07 au 31.08
	RONDELLI	01.07 au 31.08
	SABLETTES	01.07 au 31.08
	MARCHE	01.07 au 31.08
	CASINO	01.07 au 31.08
ROQUEBRUNE CAP MARTIN	SOLENZARA	01.07 au 31.08
	PALMIER	01.07 au 31.08
	GOLFE BLEU	01.07 au 31.08
BEAULIEU SUR MER	LA FOURMI	16.06 au 16.09
	PETITE AFRIQUE	16.06 au 16.09
NICE	CARRAS	14.06 au 16.09
	SAINTE HELENE	14.06 au 16.09
	BAMBOU	01.07 au 31.08
	MAGNAN	14.06 au 16.09
	POINCARRE	14.06 au 16.09
	FORUM	14.06 au 16.09
	LIDO	14.06 au 16.09
	FELIX RAYNAUD	01.07 au 31.08
	CIS TOUR ROUGE	14.06 au 16.09
CAGNES SUR MER	CLJ	01.07 au 31.08
	HIPPODROME	15.06 au 15.09
	LE CROS	01.07 au 31.08
VILLENEUVE LOUBET	LA BATTERIE	01.07 au 31.08
	PIERRE TAMBOUR	01.07 au 31.08
	L'AMIRAL	01.07 au 31.08
ANTIBES	LA SIESTA	15.06 au 15.09
	LA FONTONNE	01.07 au 31.08
	LA GRAVETTE	01.07 au 31.08
	LE PONTEIL	15.06 au 15.09
	LA SALIS	15.06 au 15.09
	LA GAROUBE	15.06 au 15.09
	PONT DU LYS 2	01.07 au 31.08
	PS NAUTIQUE	01.07 au 31.08
	PONT DU LYS 1	15.06 au 15.09
ANTIBES LES PINS	01.07 au 31.08	

## **Dossier de Presse**

**Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012  
le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice**

---

### **► Les statistiques comparées**

En 2011, sur toute la saison, les sapeurs-pompiers ont réalisé 10 253 interventions dont 56 sur noyades, 135 en faveur de nageurs en difficultés, 5 316 au titre des piqûres de méduses, 5 000 pour accidents divers principalement des malaises sur les plages.

Cette année, le premier sauvetage de la saison s'est produit le 28 juin pour un septuagénaire, victime d'un malaise cardiaque a été sauvée de la noyade par les sapeurs-pompiers en poste à Carras.



### **► Le coût de la surveillance des plages pris en charge par les communes (2011)**

La prestation de service assurée par le SDIS 06 est financée par les communes.

En 2011, cette prestation était de 835 000 €.

## Dossier de Presse

Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012  
le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice

---

### ► Les chiffres clefs du SDIS 06

#### 1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2012 166,93 M€
- BP de fonctionnement 2012 137,82 M€
  - dont frais de personnel 104,55 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
  - dont formation 1,73 M€
- BP d'investissement 2012 29,10 M€
  - dont politique bâtementaire 9,39 M€
  - dont véhicules 4,97 M€

#### 2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2012 (voté) 166,93 M€

**Progression : 93,6 %**

#### 3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2011 27.515.000 M€
- Année 2012 (prévue) 73.000.000 M€

**Soit une progression de 165,30 %**

La participation du Conseil général représente en 2012, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

#### 4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m<sup>2</sup> en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m<sup>2</sup>, soit une progression de 19 %.

## **Dossier de Presse**

### **Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012 le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice**

---

#### **5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES**

Le parc automobile comprend 1330 véhicules dont 305 poids lourds et 23 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 18 fourgons pompe-tonne (FPT) dont la moyenne d'âge est de 13 ans
- 22 fourgons pompe-tonne léger (FPTL) d'une moyenne d'âge de 11 ans
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR) d'une moyenne d'âge de 9 ans
- 178 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
  - 38 CCFL (léger) avec une moyenne d'âge de 22 ans,
  - 120 CCFM (moyen) avec une moyenne d'âge de 15 ans et demi,
  - 16 CCFS (super) pour une moyenne d'âge de 11 ans.
- 134 véhicules de secours à victime (VSAV) dont la moyenne d'âge est de 6 ans et demi
- 14 véhicules de secours routiers (VSR) dont la moyenne d'âge est de 8 ans et demi
- 17 échelles aériennes dont la moyenne d'âge est de 12 ans et demi.
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC) dont la moyenne d'âge est de 18 ans.

En 2011, les crédits affectés à la flotte soit 7,1 M€ ont permis l'acquisition de :

- 30 véhicules d'assistance et de secours à victime (VSAV),
- 12 camions citerne feu moyen (CCFM),
- 5 camions citerne feu léger (CCFL),
- 4 fourgons pompe tonne léger (FPTL),
- 1 fourgon pompe tonne (FPT),
- 2 véhicules de secours routier (VSRM),
- 1 véhicule léger hors route (VLHR),
- 1 véhicule léger médicalisé (VLM).

#### **6 – LES PERSONNELS**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- SPP : 1308
- SPV : 2837
- PATS : 485

#### **7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE**

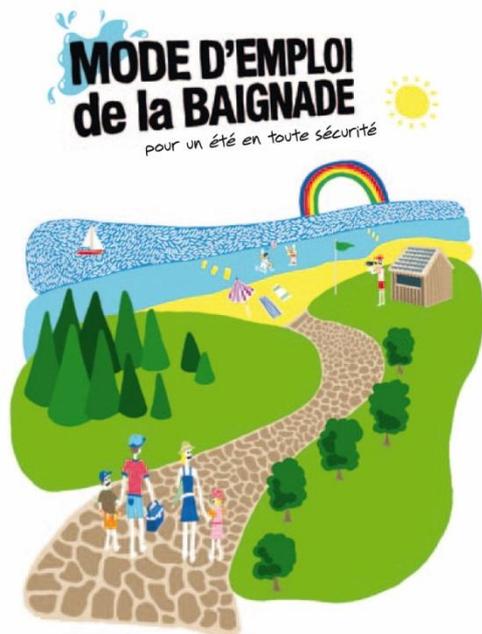
- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2011 : 114.488 interventions

**Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,45 %.**

**Le SDIS 06 réalise 313 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1<sup>ère</sup> catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).**

# Dossier de Presse

Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012  
le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice



## Avant de vous jeter à l'eau



### Choisissez les zones de baignade surveillées

- ◆ Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- ◆ Restez toujours attentif à vos enfants, même si la zone est surveillée.
- ◆ À votre arrivée sur votre lieu de séjour, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- ◆ Renseignez-vous également sur la nature des vagues, des courants et des marées.



### Informez-vous sur les conditions de baignade

- ◆ Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade.

DRAPEAUX DE BaignADE		
Baignade surveillée et absence de danger particulier	Baignade dangereuse, mais surveillée	Interdiction de se baigner

- ◆ Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée.

- ◆ Consultez régulièrement les bulletins météo.



## Dossier de Presse

### Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012 le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice



#### Tenez compte de votre forme physique

Les adultes aussi  
sont concernés...  
Et plus particulièrement  
les hommes de plus de 45 ans.

- ◆ Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- ◆ Ne surestimez pas votre condition physique et souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine.

05

## Restez vigilant pendant la baignade



06



#### Avec vos enfants

- ◆ Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- ◆ Baignez-vous en même temps qu'eux.
- ◆ Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.
- ◆ Apprenez-leur à nager le plus tôt possible.
- ◆ Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau. Même s'ils sont équipés de brassards, surveillez-les en permanence.
- ◆ Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège...), ils ne protègent pas de la noyade.

07



#### Pour vous-même

- ◆ Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.
- ◆ Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.
- ◆ Respectez strictement les zones destinées à la baignade, les consignes des sauveteurs et les drapeaux de baignade.
- ◆ Rentrez progressivement dans l'eau particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool.
- ◆ Soyez vigilant dans les vagues et faites attention à leur zone d'impact (cf schéma page 9).
- ◆ Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre. Ne surestimez pas vos capacités.



# Dossier de Presse

Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012  
le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice



En cas de danger imprévu pendant la baignade

◆ Ne lutez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser.

◆ Si vous êtes fatigué, allongez-vous sur le dos pour vous reposer. Vos voies respiratoires sont alors dégagées : vous pouvez respirer normalement et appeler à l'aide.



09

## Profitez de votre piscine en toute tranquillité

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.



Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.

La loi prévoit 4 dispositifs :

◆ Les barrières, abris de piscine ou couvertures : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.

◆ Les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.

**ATTENTION !** Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Pensez à poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade, pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.

Si vous avez une piscine "en kit" (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus sur le dispositif réglementaire relatif à ces installations, connectez-vous sur le site [www.dgccrf.bercy.gouv.fr](http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr), rubrique "Sécurité des piscines".

11

## Pratiquez vos loisirs nautiques en toute sécurité



12

# Dossier de Presse

## Présentation de la campagne de surveillance des baignades 2012 le 5 juillet 2012, à 9 heures 30, Plage « Le Forum » à Nice

20% DES NOYADES ONT LIEU PENDANT UNE ACTIVITÉ AUTRE QUE LA BAIGNADE : bateau, pêche, plongée, canoë, kayak, rafting... Ces noyades sont souvent dues à une chute ou à un malaise.

Lorsque vous pratiquez une activité nautique :

- ◆ Pratiquez toujours votre activité dans les zones autorisées.
- ◆ Ne consommez pas d'alcool avant et pendant.
- ◆ Tenez compte de votre forme physique.
- ◆ Ne partez jamais seul et informez vos proches de votre destination et de votre heure de retour prévue.
- ◆ Informez-vous sur les conditions météo avant de partir.
- ◆ Respectez les consignes de sécurité.
- ◆ Équipez-vous des articles de sécurité recommandés (bouées, gilets de sauvetage, casques...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : [www.japprendsamer.fr](http://www.japprendsamer.fr)

13



14



Pour te baigner en toute sécurité, tu as besoin de tout ce qui se trouve sur la page de gauche.

Retrouve tous ces objets et personnes dans les pages du guide pour une baignade sans soucis !



15

En partenariat avec :

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)  
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

INPES  
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé